2e Année. N° . 3 **40 centimes le numéro.** Mars 1896

LE PROGRÈS SPIRITE

ORGANE OFFICIEL DU COMITÉ DE PROPAGANDE & DE LA FÉDÉRATION SPIRITE UNIVERSELLE

Le Journal paraît du 1er au 5 de chaque mois.

ABONNEMENTS	RÉDACTEUR EN CHEF	RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Paris et Départements, 5 fr. par an Etranger . . . . 6 fr. —	A. LAURENT DE FAGET	8, rue de l'Odéon, 8 PARIS

SOMMAIRE

AVIS

Les spirites de Paris se réuniront le dimanche 29 courant, à deux heures précises, devant le dolmen d'Allan Kardec, au Père-Lachaise, pour célébrer, comme d'habitude, l'anniversaire de sa désincarnation. Le soir, banquet en souvenir du Maître. Les cartes seront délivrées au siège de la Fédération, rue du Château-d'Eau, 55, et au bureau du journal: rue de l'Odéon, 8.

A NOS LECTEURS

Etre en communion avec vous, mes chers lecteurs, pour travailler ensemble à l'amélioration de l'humanité par la propagation du spiritisme, telle est la tâche que nous nous sommes assignée, sûr de votre appui.

Et, en effet, plusieurs parmi vous nous soutiennent de leurs conseils, nous donnent leurs avis, nous ouvrent des perspectives nouvelles par des études pleines de logique et de clarté, que nous avons publiées ou que nous publierons à leur heure.

Je désire présenter aujourd'hui quelques-unes des observations qui m'ont été faites dans l'intérêt de nos croyances.

*
* *

Certes! tous les avis qui nous parviennent ne sont pas d'une utilité incontestable; quelques-uns de nos correspondants s'exagèrent peut-être la valeur de leurs communications et propositions; mais il en est dont le coup d'œil sûr prévoit l'avenir et dont l'âme haute sait se mettre en rapport avec les intelligences supérieures qui dirigent notre planète. De ceux-là les conseils seront toujours reçus avec reconnaissance, et nous les prions même de ne pas craindre de nous les prodiguer.

Deux points essentiels se dégagent des plus récentes observations de nos correspondants et amis:

Le premier a trait à la manière dont il faut entendre et pratiquer la médiumnité;

Le deuxième vise la prière, son utilité, son efficacité.

*
* *

Chers médiums, une de nos sœurs en croyance les plus distinguées nous demande de vous dire quelques vérités désagréables dont le besoin, paraît-il, se fait sentir dans les séances de la plupart de nos groupes spirites.

On affirme que, dans ces séances, vous n'êtes pas toujours inspirés par des Esprits clairvoyants; que, parfois, vos écrits ou vos paroles

portent le sceau d'une infériorité manifeste; que, dès lors, vous faites au spiritisme plus de mal que de bien, ceux qui vous écoutent ne trouvant que banalités et superfluités dans vos discours. On ajoute que vous avez de l'orgueil, de la jalousie les uns vis-à-vis des autres, et que votre médiumnité, soleil bien pâle, se trouve encore soumise à des éclipses incessantes. Pauvres médiums, il est facile de vous condamner, mais il serait plus difficile de prendre votre place et de nous transmettre, mieux que vous ne le faites, les enseignements des Esprits.

Examinons cependant:

*
* *

Il y a médiums et médiums ; ceux qui le sont admirablement, ceux qui le sont médiocrement, ceux qui ne le sont pas du tout et qui croient l'être.

Les médiums dignes de ce nom sont simples et bons, ne ressentant aucune jalousie contre ceux de leurs frères qu'ils voient doués, comme eux, de facultés médianimiques; ils prennent la plume, font de la typtologie ou s'abandonnent, dans le sommeil magnétique, à l'influence des Esprits, sans croire à leur trop grande vertu personnelle, sans croire, surtout, qu'ils sont des êtres privilégiés, seuls chargés d'éclairer les hommes. Ces médiums sont toujours bien inspirés ; leurs écrits, leur discours se ressentent de leur élévation morale, de la pureté de leurs intentions, de la bonté de leur cœur. Ce sont là les véritables intermédiaires entre les Esprits et les hommes. Les communications qu'ils obtiennent sont, généralement, sans prétention littéraire, mais on y trouve des délicatesses de sentiment qui en font le charme, des pensées justes, des conseils utiles.

Les médiums médiocres doivent veiller sur eux ; ils sont souvent la proie des Esprits orgueilleux, faux savants, ou des sinistres farceurs de l'espace, qu'Allan Kardec nous a tant signalés. Malheureusement, il y a plus de médiums médiocres que de médiums transcendants ; c'est ce qui rend quelquefois assez ternes nos séances de spiritisme. Il faut dire que les médiums de mérite ne consentent pas toujours à se produire en public et à passer pour des charlatans, aux yeux des personnes ignorantes qui viennent demander au spiritisme, non une consolation ou un enseignement, mais une distraction.

Nous devons donc des remerciements aux médiums sincères et dévoués qui apportent à nos séances leur concours désintéressé. Sans eux, nos expériences seraient moins que ternes, elles pourraient devenir tout à fait incolores. Notre devoir, à nous qui depuis longtemps étudions et pratiquons le spiritisme, est de conseiller les médiums encore imparfaitement préparés à leur mission sainte ; nous devons les soutenir, les éclairer, mais non les choquer par des remontrances sévères que, d'ailleurs, ils ne méritent pas, étant ce qu'ils peuvent être. Et quand un de nos frères, dans sa bouillante ardeur de rénovation, prétendait qu'il fallait remanier toutes les médiumnités ou en faire surgir de nouvelles capables de donner au spiritisme un éclat inaccoutumé, il oubliait de nous dire où il pensait trouver les êtres extraordinaires qu'il rêvait. Un médium à effets surprenants, qui les produit en quelque sorte à jet continu, c'est une rareté, pour ne pas dire une impossibilité. Les Home, les Eglinton, les miss Cook ne sont pas légion, et il faut se contenter de voir éclore de temps en temps quelqu'une de ces fleurs brillantes, au soleil du spiritisme. Développons, autant que possible, les facultés des médiums dont nous pouvons disposer : c'est tout ce que — en conscience — on est en droit de nous demander. Et soyons sûrs que les Esprits nous seconderont dans notre tâche et qu'ils sauront bien trouver le moyen de convaincre les incrédules, chaque fois qu'il entrera dans la destinée de ceux-ci d'être éclairés sur les vérités spirites.

Quant aux médiums qui croient l'être et dont tout le mérite est de nous réciter ou d'écrire des phrases ronflantes et banales, ils sont certainement nuisibles à notre cause, et il faut avoir le courage de le leur dire.

*
* *

La médiumnité est une puissance qui n'obéit pas toujours à nos sommations ; c'est aussi, parfois, une fragilité qui ne peut être, sans danger, trop soumise à nos discussions passionnées. La sensitive se referme quand on la touche ; le médium est un être extrêmement sensible, qu'on ne saurait traiter cavalièrement, sans inconvénients pour lui-même et pour la doctrine. Ici, plus qu'en toutes choses, il faut savoir garder la mesure.

A effets physiques, la médiumnité est une question de fluides ; or, peu parmi nous sont munis du fluide nécessaire aux grandes manifestations matérielles. A effets moraux, la médiumnité devient un sacerdoce : or, combien parmi nous peuvent se dire des prêtres ?

Cependant, il y a beaucoup de médiumnités

en germe, de nos jours, et c'est peut-être notre faute si les médiums n'arrivent pas toujours à nous donner des preuves absolument convaincantes de la réalité des Esprits, de leur présence, de leurs manifestations. Les milieux dans lesquels ces médiums exercent leurs facultés sont-ils toujours ce qu'ils doivent être ? Comment venons-nous, pour la plupart, aux séances de spiritisme ? Est-ce avec un esprit dégagé des préoccupations mondaines, des intérêts personnels ? Venons-nous toujours demander au spiritisme de nous éclairer sur nos devoirs ou de nous apporter la preuve de la survivance de l'âme ? Le spiritisme n'est pas une religion, certes ! mais c'est une science philosophique qui a l'âme à sa base et Dieu lui-même à son sommet. Nous avons à atteindre un sublime idéal de justice et d'amour. Il faut donc nous élever au-dessus de nous-mêmes, au-dessus des frivolités et des matérialités de la vie terrestre, par un essor généreux de nos âmes en quête des vérités éternelles. La critique que nous faisons des médiums, ils pourraient la retourner contre nous chaque fois que nous nous groupons autour d'eux dans un autre esprit que celui que nous venons d'indiquer. S'il est difficile d'être médium, il est encore plus difficile d'être un vrai spirite, dévoué aux intérêts de l'humanité et les préférant aux siens propres, cherchant dans le spiritisme, non la satisfaction d'une vaine curiosité, mais les jalons lumineux de la route qui doit nous conduire à la vie future. Aidons-nous mutuellement, médiums et simples spirites, instruisons-nous, moralisons-nous, aimons-nous... et nos sentiments étant plus élevés, nos volontés mieux dirigées vers le bien, nos fluides plus agissants et plus puissants, nos séances deviendront de jour en jour plus intéressantes, plus dignes d'attirer l'attention des chercheurs consciencieux ; en un mot, plus fécondes en bons résultats pour notre cause.

Je me réserve de traiter, le mois prochain, la question de l'efficacité de la prière, contestée par certains de mes correspondants, qui craignent d'offenser Dieu en lui demandant la satisfaction de leurs besoins journaliers, ce qui semblerait, disent-ils, mettre en doute sa paternelle prévoyance.

Dès à présent, nous demandons à tous nos lecteurs de bien vouloir nous communiquer leurs pensées à ce sujet. Mais, d'une façon générale, nous disons : prier c'est aimer ; comment n'aimerions-nous pas ? Reste à savoir ce que doit être la prière.

A. LAURENT DE FAGET.

CONFÉRENCES

de M. Léon DENIS

sur JEANNE D'ARC et le SPIRITISME

Notre vaillant frère Léon Denis poursuit sont admirable apostolat ; il jette à pleines mains, en terres françaises, le bon grain qui germera et fructifiera, — unissant le patriotisme au spiritisme, la poésie à la raison.

Tous nos éloges, toute notre sympathie vont au brillant conférencier dont la parole persuasive, les arguments précis gagnent chaque jour des adeptes à notre cause.

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici les articles des journaux locaux qui rendent compte des deux principales conférences que M. Léon Denis a faites à Agen :

« Petite Gironde » — Bordeaux

M. Léon Denis a fait hier soir samedi, au théâtre d'Agen, ayant à ses côtés un grand nombre de notabilités qui avaient tenu à prêter l'autorité de leur présence à cette œuvre toute charitable, la conférence au profit des pauvres, sur Jeanne d'Arc, que nous avions annoncée.

Nous avons trouvé chez l'orateur une merveilleuse facilité de parole, mise au service d'un esprit toujours élevé et délicat.

Nous indiquerons deux principaux passages qui ont ouvert et terminé la conférence.

D'abord, la France ruinée, anéantie, presque irrémédiablement livrée à l'Anglais à l'arrivée de Jeanne, puis les tortures et la mort de l'héroïne sur le bûcher de Rouen, où l'orateur a montré ce don de poésie émue et émouvante, qui fait le charme de sa parole et son plus heureux moyen de persuasion.

Cette soirée charmante fera attendre, avec impatience, la conférence complémentaire, d'un intérêt sans doute plus puissant, qui sera faite samedi prochain 25 courant sur « les Voix de Jeanne d'Arc, ses Visions, sa Mission spirituelle ».

« Journal de Lot-et-Garonne », du 20 Janvier

La première conférence sur Jeanne d'Arc, donnée samedi soir, au théâtre, par M. Léon Denis, n'avait pas attiré une assistance aussi nombreuse que l'intérêt du sujet aurait pu le faire prévoir. Les absents ont eu tort, c'est le cas de le dire, car M. Denis est un orateur de talent, à la parole nerveuse et colorée, très nette et souvent éloquente, doublé d'un artiste et d'un poète

qui sait sans efforts dramatiser ses récits et leur assurer un saisissant relief.

Originaire du pays où naquit la vierge de Lorraine, il a suivi en pèlerin pieux toutes les étapes de la merveilleuse épopée, depuis le berceau de Domremy jusqu'au bûcher de Rouen, méditant, sur les lieux mêmes, les glorieux souvenirs de l'héroïne ; et, aujourd'hui, c'est en véritable apôtre qu'il a pris à cœur de susciter, autour de la grande figure de Jeanne d'Arc, la gratitude et l'admiration de tous les patriotes.

Ajoutons, car tel est aussi le but du savant conférencier, qu'il veut éclairer ces pages immortelles de notre histoire nationale, les prodiges de la vie de Jeanne, ses inspirations mystérieuses, son martyre, en les rattachant à des doctrines philosophiques dont il est l'adepte, aux croyances du spiritisme sur la pluralité des mondes, sur les existences successives où l'âme va toujours en s'élevant et en se purifiant.

Cette dernière partie de sa thèse, à peine effleurée dans la conférence d'avant-hier consacrée à la vie, au procès, à la mort de Jeanne d'Arc, M. Denis se réserve de la développer samedi prochain en étudiant ses visions, ses voix, sa mission spirituelle.

« La Dépêche » — Toulouse, 26 janvier

Samedi soir, au théâtre municipal, a eu lieu la deuxième conférence de M. Léon Denis, membre de la Ligue de l'enseignement, sur Jeanne d'Arc, ses voix, ses visions et sa mission spirituelle.

L'orateur était entouré de MM. Fazuilhe, secrétaire général ; Thibaut, adjoint au maire ; Dessez, inspecteur d'Académie ; Barreau, directeur des postes et télégraphes ; G. Pradelle, avocat ; Tarbès, receveur municipal ; G. Thomas, ancien adjoint, et de nombreux professeurs du Lycée.

Un public nombreux se pressait dans la salle.

Ainsi que nous le disions dans notre compte rendu de la première conférence de M. Denis, l'éloquent conférencier est un spiritualiste et un spirite. Aussi croit-il fermement aux voix et aux visions de la vierge d'Orléans et à sa mission spirituelle.

Pour lui, Jeanne était un missionnaire céleste, un messie descendu des cieux pour sauver la France et un médium supérieurement organisé.

Le matérialisme et l'athéisme, voilà l'ennemi ! Le spiritisme, voilà la religion de l'avenir, celle que professe dès aujourd'hui l'élite intellectuelle de tous les pays !

C'est en ces quelques mots que peut se résumer le discours de M. Denis.

Il serait cependant injuste de ne pas constater que si les spirites qui l'écoutaient prenaient à l'entendre un plaisir très grand, nous connaissons aussi des matérialistes et des athées que la parole de l'éloquent conférencier a ravis, si elle ne les a point convaincus.

Nous avons rarement entendu parler une langue plus pure, plus riche, plus colorée, plus imagée que celle que M. Léon Denis met au service de la cause qu'il défend avec une sincérité et une conviction à laquelle tous rendront hommage.

Il a réellement charmé tout son auditoire, et la soirée de samedi restera dans notre mémoire comme un régal littéraire de haut goût.

Nous ne saurions donc terminer ce compte rendu, forcément écourté, sans adresser nos remerciements et nos félicitations aux personnalités agenaises qui nous ont procuré l'occasion et le plaisir d'entendre M. Léon Denis.

« L'Indépendant de Lot-et-Garonne » — 27 janvier

M. Léon Denis a fait, samedi soir, au théâtre municipal, sa deuxième conférence sur Jeanne d'Arc. La salle était comble.

Les notabilités les plus considérables de la ville se tenaient aux côtés du conférencier.

L'attention de l'auditoire, une attention fervente et recueillie, qui a tenu dans un respectueux silence, coupé seulement de bravos rapides et discrets, jusqu'aux spectateurs des plus modestes places, a témoigné de l'intérêt et de la sympathie qui ont accueilli les paroles de M. Léon Denis.

Pendant près de deux heures, au cours d'une improvisation pleine de feu et de clarté, l'orateur a développé au public, avec les qualités que nous avions reconnues, les arguments de la grande et consolante doctrine du spiritualisme moderne, cette doctrine qui démontre la survivance de l'âme, le perfectionnement individuel à travers l'espace et le temps, la vérité de la justice supérieure, et dont l'apparition providentielle de Jeanne d'Arc doit être, aux intelligences actuelles, une merveilleuse démonstration.

L'enthousiasme qu'a soulevé chez beaucoup la péroraison du conférencier, est le plus digne éloge que nous puissions rapporter ici, avec le regret qu'on nous a manifesté de n'avoir pu sténographier ses paroles.

Nous recevons, en outre, de notre frère en croyance M. G. Thomas, adjoint au maire d'Agen, les appréciations suivantes :

M. Léon Denis a fait hier samedi au Théâtre municipal sa deuxième conférence sur Jeanne d'Arc.

La salle était comble. Les notabilités les plus considérables étaient représentées aux côtés du conférencier et le préfet lui avait fait exprimer ses excuses — de ne pouvoir, étant souffrant, y prendre sa place. — M. Léon Denis, devant interpréter la cause des visions de Jeanne et le rôle de sa providentielle intervention dans l'évolution humaine, a commencé par affirmer qu'il ne croyait pas au surnaturel. Il a donc déclaré n'avoir recours, pour ses explications, qu'à des arguments puisés dans l'expérience même, qu'à des manifestations sensibles du genre de celles dont il a cité des exemples, qu'imposent à notre croyance le nombre de prosélytes qui les ont recueillies et la haute autorité scientifique des plus éminents. Il a cité à cet effet les noms connus de Croockes, de Russel Wallace, de Charles Richet, de Paul Gibier et plusieurs autres.

Il est ensuite entré largement dans l'exposé de la doctrine spirite. Il a, devant un auditoire dont l'attention ne s'est pas, même dans les rangs des plus humbles spectateurs, départie un instant de son respect et de sa gravité, développé, avec le généreux accent des convictions fortes, l'imposante démonstration de cette croyance, ensuite son rôle régénérateur dans la vie individuelle et dans la vie humanitaire et les merveilleuses consolations qu'elle porte à nos cœurs souffrants, caressés d'un idéal de justice supérieure. Jeanne d'Arc nous est apparue, après avoir été la providence au XV° siècle du pays destiné à propager parmi le monde l'effort de charité et d'intelligence dont il déborde, comme la majestueuse initiatrice d'un ordre d'idées nouvelles et une des plus grandes figures qu'il faille mettre au seuil de ce temple désormais ouvert à notre foi.

Et l'orateur terminant, d'un accent presque prophétique, a prédit l'époque prochaine de plus évidentes révélations, où le culte de l'âme, la studieuse observation de notre activité morale, aidés du besoin de régénération qui proteste contre la décadence de ce monde mourant de l'inanité de ses doctrines, feront apparaître en multitude à nos esprits ces clartés que peu saisissent encore et dont l'intelligence humaine s'étonne malheureusement plus souvent qu'elle ne s'éprend.

G. THOMAS.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Léon Denis doit faire, dans le courant de ce mois, au Havre et à Rouen, les mêmes conférences sur « Jeanne d'Arc expliquée par le Spiritisme. » Ce seront là — nous n'en doutons pas — de nouveaux et brillants succès dont notre cause bénéficiera.

LA RÉDACTION.

MÉDECINE MYSTIQUE

On lit dans le *Bulletin médical* du 5 janvier 1896, p. 19-20 : — « Sycosis de la barbe « guéri par la suggestion. — Le cas de sycosis « guéri par la suggestion, qui fait tant de bruit « en Russie, relaté par M. Kogénikow à la « Société des neurologistes de Moscou », est très « intéressant, d'une part, pour le dermatologiste, « auquel il montre l'influence considérable du « système nerveux même sur le développement d'une affection purement parasitaire ; « d'autre part pour le neurologiste, auquel il indique que la puissance de la suggestion, en « thérapeutique, peut aller au delà de manifestations hystériques banales.

« Un professeur de l'Université de Moscou, « d'un tempérament nerveux, est prédisposé à des « furoncles qui ont ceci de particulier, de survenir sur les deux mains, en des points symétriques. Au cours d'un voyage il voit apparaître « dans sa barbe, englobant les follicules pileux, « quelques boutons qui viennent d'une seule « poussée, eux aussi, symétriquement disposés à « droite et à gauche, boutons qui suppurent, saignent, encroûtent le menton. Il s'adresse à plusieurs dermatologistes russes qui posent le diagnostic de sycosis de la barbe, et un examen « bactériologique, pratiqué à deux reprises différentes, indique qu'on se trouve en face de la « forme la plus fréquente, le « sycosis staphylogenes ». Pendant toute une année, une multitude « de traitements, les uns empiriques, les autres « institués par les plus grands spécialistes russes « et allemands (Schwimmer, Lassar) restent sans « succès ; le prof. Kaposi, lui-même, auquel le « malade s'adresse enfin, tout en confirmant le « diagnostic de sycosis, ne réussit à amener aucune amélioration. Le malade revient à Moscou « dans un état si lamentable qu'il n'ose plus sortir dans la rue : le pus et le sang traversent com-

« presses et bandeaux, se répandent sur les vête-
« ments. Il allait commencer une nouvelle cure
« quand il apprend qu'il existe, en ville, une
« femme qui traite ces affections par de simples
« prières ! Il fait sa connaissance, la suit dans une
« église où elle prie pour lui pendant quelques
« minutes, et, le lendemain déjà, il se trouve guéri
« sans aucune application locale ! Le premier
« jour, le pus tarit, des croûtes se formèrent,
« croûtes qui tombèrent au second jour par pe-
« tits squames purpuracés laissant la peau lisse
« et saine.

« Tout l'intérêt de ce cas réside dans le fait
« qu'il s'est produit avec le contrôle immédiat de
« nombreux médecins amis du malade — appar-
« tenant lui-même à une classe intellectuelle éle-
« vée — et dans des conditions absolument dé-
« sintéressées. . »

Voilà donc un fait de guérison bien constaté, guérison obtenue avec une rapidité remarquable et par un procédé qui pourrait être facilement confondu avec l'*opus operatum* tant ridiculisé. En effet quelle relation peut-il y avoir entre la guérison d'un sycosis, maladie tenace, ayant résisté aux divers traitements des médecins les plus éclairés, et une prière, c'est-à-dire quelques mots marmottés par une vieille femme? Oui, sans doute, il y a eu *suggestion* ; seulement je voudrais bien savoir ce que c'est que la suggestion.

En effet, on appelle de ce nom une manœuvre qui a pour but de faire croire à certaines personnes qu'elles doivent faire telle ou telle chose, ou bien qu'elles sont telles ou telles autres personnes, ou bien qu'elles voient ou entendent un oiseau, une musique, etc. Ces personnes, ainsi convaincues, voient, entendent et font ce qu'on leur a *suggéré*. Ces expériences réussissent surtout quand les sujets ont été hypnotisés et sont plongés dans un état particulier qu'on appelle *état de crédulité*. Mais on peut obtenir les mêmes résultats sur des sujets parfaitement éveillés.

La suggestion ne se borne pas à agir sur la volonté du sujet, à influencer ses actes conscients, elle peut aussi déterminer en lui des modifications physiologiques qui, en tout autre cas, sont absolument hors de son atteinte : on colle un timbre-poste sur le bras du sujet en lui faisant croire qu'on lui a appliqué un vésicatoire, le lendemain il s'est formé une cloque. On fait croire à un malade qu'il se porte bien et il est guéri.

La suggestion produit encore bien d'autres merveilles, mais il est inutile d'entrer dans plus de détails, ce que je viens de dire suffit pour *suggérer* une réflexion ; quand je dis à un sujet : demain à deux heures tu viendras chez moi et tu me chanteras une chanson, tu te croiras un grand musicien et tu seras convaincu que le directeur de l'Opéra se dispose à faire des bassesses pour te faire accepter un engagement de cent mille francs par mois, ledit sujet n'aura pas grand mal à exécuter mes ordres. Mais si je lui dis : tu te figures que tu as un violent mal de tête, tu te trompes du tout au tout, jamais tu n'as eu la tête plus à l'aise, il me semble difficile que, pour me complaire, il cesse en effet d'avoir mal à la tête ; et cependant, *dans de certaines conditions*, cela pourra avoir lieu. Mais il est bien évident que ces deux phénomènes sont très différents : dans le premier cas, je demande à mon sujet de faire des choses qui sont en son pouvoir, dans le second, je lui demande plus qu'il n'est capable de faire, et si, malgré cela, je réussis, il faut que ma parole ait ajouté quelque chose à ses moyens d'action.

Cependant ces deux opérations portent le même nom, ce sont deux *suggestions*.

Dans le cas du professeur de l'Université de Moscou, la suggestion ne devait pas être obtenue facilement : un homme instruit et venant d'éprouver l'impuissance de la médecine à améliorer tant soit peu sa situation, ne devait pas avoir beaucoup de confiance dans les patenôtres d'une bonne femme. S'il avait été suggestible au point de guérir par le fait seul de sa confiance en l'affirmation de la thaumaturge, la consultation de Kaposi aurait dû lui suffire : Kaposi jouit d'une grande réputation, le malade devait donc avoir confiance en lui ; Kaposi peut avoir dit : votre cas est grave, ça sera long ; mais il a dû ajouter quelques mots d'encouragement qui pouvaient largement jouer le rôle d'une suggestion. Cependant, loin de s'améliorer, son mal empirait toujours. Je connais bien des malades à qui leurs médecins ont promis la guérison, promesses reçues avec une entière confiance, et qui n'ont eu d'autre résultat que de leur donner quelques jours, quelques semaines de quiétude : c'est bien quelque chose, mais il y a loin de ce piètre résultat à la guérison que notre professeur a obtenue.

Du reste, ce cas n'est pas unique : il y a bien d'autres faits du même genre. Il y a à Lyon un thaumaturge, nommé Philippe, dont le numéro de décembre dernier de l'*Initiation* raconte quelques cures tout aussi remarquables que celle

dont le professeur de Moscou a bénéficié. En Amérique, il y a un homme qui guérit en donnant une poignée de mains et disant : Ayez foi. J'ai vu moi-même un certain nombre de cas analogues.

Quel est le mécanisme d'une pareille guérison ?

Pour le rédacteur du *Bulletin médical*, l'explication ne présente aucune difficulté : « l'influence du système nerveux dans la production de l'affection est ici manifeste (symétrie des plaques, développement et régression « rapides) ; celui-ci, en affaiblissant le terrain, « l'a prédisposé à la pénétration et au développement ultérieur des germes morbides. Il « faudra donc toujours songer à combattre une « déchéance nerveuse possible, par l'hydrothérapie par exemple, même dans des cas qui « paraissent comporter le moins un pareil traitement. » Ainsi, comme on le voit, le raisonnement est bien simple : la maladie est sous l'influence du système nerveux, la vue d'une femme faisant une prière agit sur le système nerveux du malade et il est guéri ; or, l'hydrothérapie agit aussi sur le système nerveux : il faudra donc en essayer dans des cas semblables. On pourrait bien demander : pourquoi l'hydrothérapie et non pas une nouvelle prière ? Car enfin elle a fait ses preuves la prière, ou la suggestion si vous préférez, tandis que l'hydrothérapie n'a jamais donné de succès aussi remarquables. Mais je ne veux pas discuter ici une question de thérapeutique ; restons donc sur le terrain philosophique, le seul qui nous intéresse, et voyons si nous ne pouvons pas trouver une explication plus acceptable que celle de mon confrère du *Bulletin médical*.

Il est très vrai que cette affection était sous l'influence du système nerveux ; mais, à bien prendre, tous les actes physiologiques et pathologiques sont sous l'influence du système nerveux, et je ne fais aucun doute que si nous savions agir convenablement sur le système nerveux, nous guéririons toutes les maladies. Je ne prétends pas que nous guéririons la vieillesse et même la mort, je n'en sais rien. Mais toute la question est là : il faudrait savoir agir *convenablement* sur le système nerveux, et l'hydrothérapie, comme du reste tous les médicaments matériels, agit d'une manière déterminée pouvant s'appliquer à un groupe de cas déterminés, et ne produisant aucun effet, ou même produisant de mauvais effets, dans les autres cas.

Eh ! bien, voilà le moment de faire intervenir l'*inconscient*. Laissons de côté toute théorie physiologique sur le rôle des ganglions nerveux, voyons seulement les faits : une grande partie du fonctionnement de notre organisme s'accomplit sans que nous en ayons conscience ; nous digérons nos repas, nous assimilons les produits de cette digestion, nos tissus se nourrissent, etc., sans que nous sachions comment cela se fait, ni même si cela se fait ; nous profitons des résultats, mais nous ne faisons aucun effort conscient pour les obtenir. Quand tous nos organes fonctionnent bien, nous éprouvons un sentiment de bien-être qu'on appelle *Euphorie* ; quand il y a quelque trouble dans leur fonctionnement, nous éprouvons un malaise qui nous en avertit.

J'ai déjà dit que tout ce qui se passe dans notre organisme est sous la dépendance du système nerveux ; le cerveau commande ou peut commander à tout le système nerveux et l'esprit commande au cerveau. Seulement l'esprit commande d'autant mieux et d'autant plus facilement au cerveau qu'il en a une plus grande habitude.

Nous avons tous une très grande habitude de faire agir notre cerveau sur les muscles de la vie de relation, aussi pouvons-nous faire un grand nombre de mouvements avec une telle facilité que nous ne savons même plus qu'il nous a fallu commencer par apprendre à les exécuter, c'est un fait connu de tout le monde. Il existe cependant certains muscles de cette catégorie que la plupart d'entre nous ne savent pas faire agir, ceux de l'oreille par exemple. Mais quand il s'agit des muscles de la vie fonctionnelle, ce n'est plus qu'exceptionnellement qu'on rencontre quelques personnes qui puissent commander à certains d'entre eux : on cite un professeur, de la faculté de médecine de Paris, je crois, qui pouvait, à sa volonté, arrêter les battements de son cœur. Personne de nous ne peut modifier les sécrétions de ses glandes, par le fait seul de sa volonté. Cependant, ce que nous ne pouvons pas faire volontairement, les émotions le produisent facilement : tout le monde sait avec quelle facilité la circulation est influencée par la peur, par la joie, par la colère, etc. La vue d'un plat appétissant active la sécrétion salivaire ; tout le monde connaît l'expression : l'eau m'en vient à la bouche. On pourrait multiplier ces exemples.

En outre de ces actions rapides et passagères, nous connaissons aussi des actions plus lentes

et plus durables, pouvant amener des modifications profondes dans l'organisme ; je me contenterai de citer l'amour. Un homme (ou une femme), en excellente santé, devient amoureux et n'est pas payé de retour : il maigrit, s'affaiblit, devient irritable, perd l'appétit et finit par tomber dans le marasme et quelquefois même par mourir. Nous n'en sommes pas tous là, heureusement, mais les expressions : il se dessèche d'amour, il se meurt d'amour, ne sont pas de vains mots. On sait aussi quelle action curative peut exercer sur ce malheureux ce qu'en langage d'opéra on appelle le couronnement de sa flamme. Enfin nous connaissons tous la puissance de l'amour maternel : combien d'enfants gravement malades n'ont-ils pas dû leur guérison à la tendresse de leurs mères !

Revenons maintenant à notre sujet : existait-il un médicament matériel capable de guérir le sycosis du professeur de Moscou ? C'est possible, mais il n'a pas été rencontré, puisque, malgré les diverses médications qu'il avait subies, son mal ne faisait qu'empirer. Une femme l'emmène dans une église et fait une prière : l'inconscient du malade en reçoit un coup de fouet et la *Vis medicatrix* entre en action, balayant tout principe morbide et réparant les dégâts déjà produits.

Pour entrer plus avant dans l'analyse de ce phénomène, il faudrait nous lancer dans des considérations physiologiques et autres qui nous entraîneraient trop loin. Un jour, en citant d'autres exemples de médecine mystique, j'essaierai peut-être d'élucider plus complètement ce problème.

D[r] F. ROZIER.

JUGEMENT

RENDU PAR LA 5[e] CHAMBRE DU TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

Le 21 Janvier 1896

Le Tribunal, ouï en leurs conclusions et plaidoiries: de Chauveron, avocat, assisté de Ferté, avoué de Laurent de Faget; P. Argiriadès, avocat, assisté de Michel, avoué de d'Anglemont.

Le Ministère public entendu, et après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort.

Attendu que Laurent de Faget réclame à d'Anglemont : 1° 5.000 francs de dommages-intérêts, en raison des diffamations dont il aurait été victime ; 2° 1.675 fr. 15 pour solde de son compte de gestion et appointements.

Attendu que d'Anglemont oppose à la demande de dommages-intérêts, la prescription du délit de diffamation ; qu'il repousse comme mal fondée la demande en paiement de 1.675 fr. 15, et réclame reconventionnellement à Laurent de Faget 3.000 francs de dommages-intérêts pour le préjudice causé à son journal « Le Spiritisme » par la création du « Progrès spirite » ; 2.000 francs pour s'être maintenu indûment, de décembre 1894 à fin mars 1895, en possession du local et de la librairie de la place du Caire, et en avoir interdit l'accès à Argence ;

Qu'il demande, en outre, acte de ses réserves correctionnelles pour diverses restitutions de prix d'abonnements, de registres, de mobilier et d'autres réserves relatives à une demande de révocation de donation pour cause d'ingratitude.

Sur la demande principale : 1[er] chef :

Attendu à l'égard de l'exception de prescription, qu'il suffit pour la rejeter de considérer que le n° du Journal « Le Spiritisme » incriminé par Laurent de Faget a été publié dans les 3 mois qui ont précédé l'assignation du 1[er] mai 1895 ;

Que si ce n° porte la date de janvier sans autre indication, il est reconnu par d'Anglemont lui-même qu'il n'est sorti des presses de l'imprimerie de Tours que le 30 janvier ; que s'agissant d'un journal mensuel qui paraît sans aucune régularité et est expédié à une clientèle toute spéciale disséminée en France, il est manifeste que sa publication a eu lieu en février seulement.

Que dès lors la prescription n'était pas acquise lors de l'assignation ;

Attendu au fond, que le n° visé par Laurent de Faget constitue à son égard une diffamation des plus caractérisées ; que d'Anglemont consacre à ses démêlés avec son ancien secrétaire et rédacteur en chef du journal « Le Spiritisme » tout un article fort long, intitulé : « Exécution de « Laurent de Faget par lui-même » où, après avoir comparé la conduite de Laurent de Faget à son égard, à la trahison d'un Dreyfus ou au crime d'un Anastay, il fait connaître aux lecteurs et abonnés qu'il a déposé une plainte pour abus de confiance contre lui ; qu'il lui impute des faits qu'il assimile à un vol ou qui côtoient une falsification en écritures ; qu'il lui reproche de conserver par devers lui des registres ou objets qu'il lui aurait frauduleusement enlevés ;

Attendu que la demande de dommages-intérêts formée par Laurent de Faget pour ces impu-

tations diffamatoires au 1er chef est donc fondée, mais que le Tribunal doit tenir compte toutefois, dans la fixation de l'indemnité due, et des services importants rendus par d'Anglemont à Laurent de Faget et aussi des circonstances de fait sous l'empire desquelles l'article a été écrit, circonstances qui, habilement exploitées par des ennemis de Laurent de Faget, ont pu faire croire alors à d'Anglemont que son ancien secrétaire gérant de la librairie et rédacteur en chef de son journal voulait garder la propriété et de la librairie et du journal;

Attendu que le Tribunal estime, dans ces conditions, qu'une somme de 500 francs constituera une indemnité suffisante;

Attendu relativement à la *demande en paiement de 1675 fr. 15*, que Bodineau, expert, a été commis par référé pour procéder à l'inventaire du fonds de commerce de librairie géré par Laurent de Faget pour d'Anglemont et dresser tous comptes; qu'après avoir fait connaître dans son exposé qu'il n'avait pu dresser l'inventaire que fin mars 1895 par suite de retards imputables à d'Anglemont, il constate que le 29 mars 1895 Laurent de Faget, qui avait, le 12 février, fait sommation à d'Anglemont de reprendre la librairie et ses accessoires, a fait à celui-ci la remise du fonds de commerce, du mobilier, des livres de compte et des marchandises, gardant seulement quelques meubles dont d'Anglemont lui aurait fait don;

Attendu que l'expert a procédé ensuite à l'inventaire du mobilier, des marchandises, qui n'a donné lieu à aucune contestation, d'Anglemont déclarant s'en rapporter à la comptabilité tenue par Laurent de Faget, et qu'arrivant enfin au compte des parties, il fixe à 1.361 fr. 50 le solde dû par d'Anglemont à son ancien gérant;

Attendu que Laurent de Faget accepte les conclusions de l'expert, mais prétend que le Tribunal doit, en outre, condamner d'Anglemont à lui rembourser une somme de 313 fr. 65, représentant le montant d'abonnements et de vente de livres dont il est comptable envers des tiers;

Attendu que d'Anglemont soutient au contraire que l'expert a admis à tort à l'actif de Laurent de Faget: 1° la somme de 350 francs, représentant les appointements de mars 1895; 2° celle de 270 francs pour le salaire du garçon de la librairie Dolbau; qu'il ajoute que Laurent de Faget lui doit compte de: 1° 800 francs, valeur des meubles gardés par lui; 2° 313 fr. 65 provenant d'abonnements pour 1895 et de vente de livres; 3° 23 fr. 75, solde de caisse; 4° 250 francs représentant la valeur des livres manquants; qu'il prétend en conséquence qu'il serait créancier, toute déduction faite, de 314 fr. 75 dont il oublie d'ailleurs de demander le paiement;

Attendu qu'il y a lieu déjà de retrancher de ce compte de d'Anglemont les 313 fr. 65 montant des abonnements ou des ouvrages vendus et le solde de caisse de 23 fr. 75, l'expert ayant fait figurer ces sommes dans son compte des recettes;

Attendu que les 14 fr. 75 alloués par l'expert pour la valeur des exemplaires manquants constituent une indemnité suffisante; que d'Anglemont avait reconnu lui-même dans l'expertise que Laurent de Faget avait pu légitimement donner des exemplaires d'ouvrages dont il était l'auteur et que les 59 exemplaires manquants de sa brochure « La question sociale » ne se vendent que 0 fr. 25 le volume; que l'expert a reconnu la bonne foi de Laurent de Faget et a admis avec raison que des erreurs ou des confusions involontaires pouvaient faire admettre la compensation entre les différences en plus et les différences en moins ne dépassant pas pour chaque ouvrage 10 exemplaires; que la somme de 250 francs réclamée par d'Anglemont ne peut être admise;

Attendu que l'expert, considérant que Laurent de Faget et le garçon Dolbau étaient restés dans la librairie jusqu'à fin mars 1895 par suite de retards imputables à d'Anglemont, devait mettre à la charge de celui-ci leurs appointements jusqu'à la date susvisée; que d'Anglemont a reconnu lui-même qu'il avait autorisé Laurent de Faget à rester jusqu'à fin février et qu'en présence de la sommation à lui faite le 12 de ce mois, il ne dépendait que de lui de rentrer à ce moment en possession de la librairie; qu'il ne justifie pas avoir payé les salaires de Dolbau à partir de janvier;

Attendu que sa réclamation du chef des meubles gardés par Laurent de Faget ne peut non plus être admise, en présence de l'aveu indivisible de Laurent de Faget, qu'il les détient à titre de don; qu'il est constant que d'Anglemont avait fait antérieurement à son ancien secrétaire des libéralités bien plus importantes;

Attendu que, par contre, le Tribunal ne peut accueillir la prétention de Laurent de Faget de se faire payer actuellement par d'Anglemont la somme de 313 fr. 65 pour abonnements et vente d'ouvrages dont il pouvait être comptable envers les abonnés du journal « le Spiritisme » et les libraires ou auteurs déposants; qu'il ne jus-

tifie pas avoir encore été obligé de rembourser aucune somme de ce chef, et qu'il y a lieu seulement, comme l'a fait l'expert, de lui donner acte de ses réserves pour le cas où tout ou partie de ces 313 fr. 65 lui serait personnellement réclamé ;

Attendu que le rapport doit donc être entériné.

Attendu *sur la demande reconventionnelle*, qu'il n'y a pas lieu de donner acte à d'Anglemont des réserves qu'il fait à fin d'actions correctionnelles ou autres pour révocation de donation.

Attendu *à l'égard des demandes de dommages-intérêts*, que d'Anglemont ne justifie pas que Laurent de Faget se soit emparé par des moyens illicites de la clientèle du journal « Le Spiritisme » qui aurait cessé de paraître, et qu'en créant un journal dit « Le Progrès spirite » Laurent de Faget n'a fait qu'user de son droit; qu'il ne peut se plaindre de ce que Laurent de Faget est resté jusqu'à fin février en possession du local et de la librairie, place du Caire, puisque de son propre aveu, il l'avait autorisé à rester dans ce local jusqu'à cette date et que s'il n'a pas repris possession alors, c'est par son fait, comme l'expert l'a constaté; que Laurent de Faget ne pouvait être tenu de faire droit aux sommations d'Argence, son successeur, en l'absence de toutes justifications concernant sa qualité ; que si d'Anglemont avait donné plein pouvoir à Argence, celui-ci n'a pas produit alors les justifications nécessaires.

Attendu que Laurent de Faget est en droit de demander l'attribution des 1000 fr. que d'Anglemont a dû déposer à Michel, constitué séquestre; que d'Anglemont doit supporter tous les frais de l'instance, y compris les frais de référé, au besoin à titre de supplément de dommages-intérêts.

Par ces motifs :

Entérine le rapport de l'expert Bodineau ;

Condamne d'Anglemont à payer à Laurent de Faget la somme de 1.361 fr. 50 pour solde de ses appointements et de son compte de gestion avec les intérêts de droit;

Fait réserve au profit de Laurent de Faget de ses droits pour le cas où il serait tenu de rembourser à des tiers tout ou partie de la somme de 313 fr. 65 pour abonnements non servis au journal « Le Spiritisme » et vente d'ouvrages antérieure à fin mars 1895.

Condamne d'Anglemont à payer à Laurent de Faget 500 fr. de dommages-intérêts pour imputations diffamatoires.

Dit que la somme de 1.000 fr. déposée ès mains de Michel sera attribuée à Laurent de Faget à valoir sur le montant des condamnations ;

Rejette toutes autres demandes et conclusions tant principale que reconventionnelle.

Dit n'y avoir lieu de donner acte à d'Anglemont de ses réserves à fin d'actions correctionnelles ou autres en révocation de donation.

Et condamne d'Anglemont, au besoin à titre de supplément de dommages-intérêts, en tous les dépens, qui comprendront les frais de référé et d'expertise, dont distraction est faite au profit de Ferté, avoué, qui l'a requise sous les affirmations voulues par la loi.

LARMES DU COEUR

Dédié à Monsieur Jean de CHAUVERON, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Il est des larmes qu'on ignore
Et qui ne coulent pas des yeux ;
Le cœur les sent et les dévore
Sans les montrer aux curieux.

Oh ! comme elles sont bienfaisantes
Après des maux immérités !
Comme elles pleurent, consolantes,
Nous vengeant des iniquités !

Aujourd'hui je les ai connues,
Elles ont jailli de mon cœur :
Larmes ! soyez les bienvenues,
Je renais à votre fraîcheur.

La haine avait atteint ma vie,
L'outrage avait visé mon front,
Quand, soudain, une voix amie
S'éleva pour laver l'affront ;

Ceux qui m'accusaient l'entendirent
Cette voix qui me défendait,
Et dans leur âme ils en frémirent,
Car la justice triomphait.

Alors, je sentis en moi-même
Votre source se révéler ;
Mon cœur s'ouvrit, larmes que j'aime,
Et vous vous mîtes à couler...

*
* *

Vous êtes la douce rosée
Par qui l'âme, jamais brisée,
Même en son deuil s'épanouit,
Comme ce lis au blanc corsage
Qui, toujours blanc après l'orage,
Parfume encore et resplendit !

Tandis que, pleurant goutte à goutte
Sur mon cœur délivré du doute,
Vous versiez l'allégresse en moi,
L'hymne de ma reconnaissance,
Au Dieu qu'invoque l'innocence,
Portait mon amour et ma foi.

Et je remerciai le Père
D'avoir meurtri mon cœur sincère
Créé pour aimer et souffrir,
Puisque la douleur nous épure,
Et qu'aux lèvres de sa blessure,
L'âme voit le progrès fleurir...

Quand, le front haut, d'un pas tranquille,
Je m'éloignai du vaste asile
Où la loi protège l'honneur
Et, des méchants, brise les armes...
Pleurs ignorés, exquises larmes,
Vous aviez apaisé mon cœur

A. LAURENT DE FAGET.

14 janvier 1896.

Fédération spirite universelle

Comités de propagande et de la Fédération réunis chez M. Lussan, 21, rue de Richelieu, le 22 janvier 1895.

La séance est ouverte à 9 heures par le président de la dernière séance. Présents : MM. L. de Faget, Lussan, Sohier, Chauvel, Girod, Duval, Louis, Albert, Lambert, Carlier ; Mesdames Laffineur, Hoileux, Poulain. Excusées : Mme Gonnet et Mlle Bérot

Il est procédé à l'élection du Bureau pour diriger la séance ; sont nommés : M. Laurent de Faget, président; M. Lussan, vice-président, et M. A. Boyer, secrétaire.

A cause des nombreuses questions à traiter en vue du prochain congrès, M. Duval propose de demander par lettre aux membres absents si l'on peut compter à l'avenir sur leur concours plus actif et leur présence plus régulière.

Adopté à l'unanimité.

En réponse à la proposition faite par M. Junot, président de la société fraternelle, le comité, à l'unanimité, estime qu'il n'y a pas lieu d'y donner suite et se rallie à la réponse déjà faite par le comité de la Fédération dans sa dernière séance.

M. Laurent de Faget est prié de donner le chiffre exact des volumes du compte rendu du congrès de 1889, ainsi que des gravures y annexées qui se trouvent détenus depuis longtemps à la librairie, 2, place du Caire, afin de les réclamer à M. d'Anglemont. M. Duval, assisté de deux témoins, en cas de refus, est chargé de cette mission.

La question de savoir si le prochain congrès sera spirite et spiritualiste, ou simplement spirite, est fortement discutée. Le comité ne croit pas devoir formuler son opinion avant d'avoir reçu celle de MM. les Membres de la Province et de l'Etranger qui sont priés de bien vouloir faire parvenir leur avis. Néanmoins, il résulte de l'ensemble de la discussion que les spirites peuvent s'unir aux Ecoles spiritualistes libres qui admettent la communication normale des visibles avec les invisibles, tandis qu'ils ne peuvent, sans danger, accepter l'alliance des religions organisées, ayant leurs dogmes immuables, qui, s'unissant précisément pour propager l'immortalité de l'âme, non seulement, nient *a priori* la preuve indéniable de cette vérité, mais nous combattent à outrance par les raisons hypocrites connues de tous les spirites et conserveront vis-à-vis de nous la même attitude avant comme après le Congrès.

M. Girod, trésorier du Comité de Propagande, fait connaître la situation de la caisse qui est de : 318 fr. 15.

En raison des dépenses éventuelles, le Comité décide que le journal le « Progrès spirite » ne sera plus envoyé gratuitement aux membres du Comité.

M. Duval, trésorier de la Fédération, rend compte que la nouvelle salle, située 55, rue du Château-d'Eau, sera prête pour la 1re séance du mois, 2 février.

L'ordre des séances est réglé de la manière suivante :

M. Sohier, le mercredi à 8 h. 1/2, groupe d'initiation;

Mme Laffineur, assistée de M. Carlier, le jeudi à 2 heures, magnétisme curatif ; le soir à 8 1/2, spiritisme expérimental ;

MM. Albert et Lambert, le samedi à 8 1/2, expériences.

Les groupes qui désireraient profiter du local qui leur sera prêté gratuitement (sauf les frais d'éclairage) sont priés d'en faire la demande.

Une carte de 1 franc (droit d'inscription), renouvelable trimestriellement, sera délivrée à toutes les personnes ne faisant pas partie de la Fédération et qui voudraient assister aux séances.

Une liste de MM. les membres du comité de Propagande et de la Fédération, indiquant

l'ordre et les jours de séances, sera affichée dans la salle.

Avant de clore la séance, le comité fait le plus pressant appel au concours moral et matériel de tous les spirites soucieux de voir triompher notre belle philosophie.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire,
BOYER

ASSEMBLÉE
du 2 février 1896
rue du Château-d'Eau, 55

La séance est ouverte à 2 heures et demie sous la présidence de M. Laurent de Faget. Prennent place au bureau : MM. Sohier, et Albert, secrétaire.

Mmes Poulain et Hoileux sont excusées pour raison de santé.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, le président, au nom du bureau, souhaite la bienvenue aux sociétaires présents dans la nouvelle salle de la Fédération.

Il remercie les membres du comité qui se sont occupés de louer et d'aménager cette salle, en particulier M. et Mme Carlier qui mettent tous leurs soins à l'embellir.

Le président espère que la Fédération, ayant définitivement établi ses assises, se développera graduellement, et que nos bons guides de l'espace voudront encourager nos efforts par la production de phénomènes probants, capables d'éclairer les chercheurs consciencieux et même les esprits rebelles à nos doctrines.

On remarque, sur le bureau, un superbe bouquet de roses, envoyé par Mme Haasser à la Fédération, et, sur une table, au fond de la salle, un amoncellement de petits bouquets : ce sont des jacinthes et des violettes que les malades soignés magnétiquement par Mme Laffineur ont eu l'heureuse idée de nous offrir.

Un de nos guides, qui dit être Jeanne d'Arc, prenant possession des organes de Mme Carlier, médium à incorporations, témoigne le désir que ces fleurs soient distribuées à chacun des membres présents, en souvenir de l'inauguration de la salle. Puis, il nous recommande le courage, le dévouement et l'union pour mener à bien la tâche entreprise.

Lecture est faite des communications obtenues par les médiums écrivains et que nous reproduisons ci-après.

La séance est levée à 4 heures et demie.

Le Secrétaire,
ALBERT.

COMMUNICATIONS

MÉDIUM : M. ALBERT

O vous qui, dans une pensée de solidarité, d'affection fraternelle, êtes réunis ici comme les membres d'une même famille ; vous qui avez le sentiment, la juste sensation de l'infinie miséricorde, puisse votre abnégation, votre courage, votre esprit de dévouement être soutenus par ceux qui recherchent la vérité, par ceux qui sont las de tous les dogmes, par ceux qui nient tout aujourd'hui parce qu'ils ne comprennent rien encore, mais qu'une étude attentive de vos croyances amènera un jour parmi vous !

Quoi qu'il puisse arriver, ne vous déconcertez jamais, allez toujours de l'avant sans crainte des obstacles qu'on élèvera devant vos pas. Ne connaissez-vous point la parole du Christ : « Frappez et l'on vous ouvrira » ? Pourquoi donc douter de l'Etre dont la sagesse infinie ne connaît qu'une seule raison, qu'une vérité unique, et qui, pour récompenser vos efforts vous réserve dans l'au-delà, non une béatitude sans fin dans une inaction éternelle, mais, au contraire, l'amour plus large du progrès, du travail spirituel qui unit les âmes aux âmes dans toute l'étendue des cieux !

Vous devez vous occuper du seul intérêt de votre cause ; ne jamais rechercher autre chose que la preuve la plus certaine que vous avez de bons guides, que vous êtes éclairés par le flambeau de la lumière divine, sans vous préoccuper outre mesure des violences de ceux qui vous combattent et qui cherchent à entraver votre œuvre.

Ces fleurs que l'on vous a offertes sont l'emblème du lien spirituel qui doit vous unir, vous garder contre toute pensée qui ne s'harmoniserait point avec l'intérêt de la doctrine. Puissent-elles se conserver dans votre souvenir comme une preuve continuelle, comme une sensation exacte du devoir que vous avez à remplir, et comme un exemple de la charité que vous vous devez tous, aussi bien la charité spirituelle que la charité matérielle. N'est-ce point par l'intermédiaire d'une œuvre charitable que vous les avez reçues ?

. . . .

Un de vos guides.

MEDIUM : Mme P.

Je voudrais vous parler aujourd'hui des devoirs de tout bon spirite.

Il ne suffit pas, chers frères et sœurs, de parler beaucoup; il faut surtout agir. Offrez sans cesse au public l'exemple de la fraternité; ne cherchez pas, surtout, à cacher votre manière de voir; portez haut votre drapeau et donnez sans cesse votre cœur et votre esprit à l'humanité entière.

Vous tous, chers médiums, ayez le courage de donner votre savoir, si petit soit-il. Peut-être allez-vous incriminer celui qui me représente en ce moment. Détrompez-vous : c'est bien moi, esprit désincarné, ancien ministre de la religion sur la terre, qui vous parle.

Ce n'est pas comme tel que je viens ici ; non, mes amis, je suis aujourd'hui bien convaincu de la vérité spirite, et je reconnais les erreurs de mon passé; toutefois, je n'ai pas beaucoup à le regretter, ce passé, puisque j'ai semé quelques bons grains; mais je veux que vous sachiez que je dirige aujourd'hui des phalanges de spirites pour participer à la gloire de Dieu et de son éternelle vérité : le Spiritisme.

Vous, esprits arriérés qui semez sans cesse l'erreur sous vos pas, venez à la vérité et cherchez dans l'espace quelque bon guide pour vous ouvrir les portes de l'éternité.

Je suis heureux de vous annoncer à tous que celui qui arrive près de nous, s'il est bon, sincère et juste, trouve vite à réparer les erreurs de son passé terrestre. Nous autres, qui nous sommes crus privilégiés sur terre, nous sommes chargés d'éclairer ceux que nous avons entraînés dans l'erreur.

C'est, je vous le répète, un ancien esprit clérical, comme vous dites fort bien, qui, heureux de sa nouvelle croyance, cherche à vous conduire dans la bonne voie.

CADI.

MEDIUM L.

Mes chers enfants, je viens à vous pour vous dire : Espérance et courage. Vos efforts, vos luttes, vos défaillances, vos retours à la vérité, sont la preuve que le libre arbitre humain joue son rôle dans la destinée divine. C'est la preuve aussi que Dieu veille sur vous, sur tous ses enfants, puisqu'après les ombres de la nuit, la lumière ne tarde pas à se faire dans vos consciences.

Elevez vos âmes. Elevez-les vers le Père qui est aux cieux. La prière est un acte de foi et d'amour qui ne saurait dans aucun cas déplaire à celui qui pèse les actions humaines et prend soin du brin d'herbe et de la fourmi. La prière est le seul langage que vous puissiez employer pour vous entretenir avec le créateur. Et ce langage est beau, quand l'âme, affranchie des préjugés étroits du sectarisme, monte, monte de plus en plus dans les régions bénies où l'ange plane dans la lumière. O les élus de mon père, priez, disait le Christ, car les larmes de vos cœurs, rosée bienfaisante, retomberont sur les pauvres fleurs humaines, desséchées par le soleil des passions.

Donc, priez, mais agissez surtout, agissez parmi les hommes en donnant une obole aux malheureux, une poignée de main au paria. Agissez en accomplissant tous vos devoirs de famille et en servant la société et Dieu comme vous devez le faire. Soyez modestes, certes! le plus grand des esprits parmi vous est encore au bas de l'échelle par rapport aux hautes intelligences qui rayonnent dans les mondes heureux. Mais, sous le couvert de la modestie, gardez une âme qui s'émeut des flèches du mal et y répond par le devoir; soyez modestes, mais ne craignez pas d'affirmer vos croyances quand votre position sociale n'en souffre pas trop.

Enseignez le spiritisme, qui, seul, peut panser les plaies de l'âme sociale en lui ouvrant un horizon plus large.

Enfin, mes enfants, soyez assurés que nous ne vous abandonnerons jamais, que nos âmes sont unies par des liens indissolubles ; et que l'esprit de charité reste dans vos cœurs comme un parfum suave que nul vent d'orage n'emportera.

CARITA

MEDIUM : J. D.

De l'effet de la pensée sur le monde spirituel. Influences des pensées bonnes ou mauvaises dans les évocations.

La pensée est l'essence même du monde spirituel : la forme matérielle n'est que le vêtement de la pensée.

C'est la pensée divine qui crée les mondes et les êtres, c'est la pensée humaine qui constitue la société, qui se révèle dans les œuvres des hommes et qui remonte jusqu'à Dieu.

Chaque homme est un foyer de pensées ; c'est par elles qu'il agit dans l'univers ; les humanités sont des foyers plus grands encore, chaque société est une réunion de pensées et chaque réunion de pensées est une force vive qui vibre dans l'infini.

Demander si les pensées ont une action sur

le monde spirituel, c'est demander si le monde spirituel lui-même existe.

Quelles sont donc les influences de toutes nos pensées, et comment les calculer?

Oh! si l'homme savait combien grandes sont ces forces qui émanent de lui-même et quelles actions elles exercent, comme il chercherait à n'avoir que des pensées nobles, saines, désintéressées, élevées.

Mais il ne sait pas. Il ignore toute cette merveilleuse vie de l'esprit qui s'étage dans l'infini ; il méconnaît ces splendeurs de la création invisible, mille fois plus belles que toutes les formes du monde sensible qui n'en sont que la grossière contre-partie.

Il ignore que tout ce qu'il crée ici-bas, chefs-d'œuvre de l'art, richesses des temples et des palais, monuments qui éternisent le génie, ont été créés d'abord dans le spirituel avant de se matérialiser sur la terre.

Que le voile matériel se déchire, et derrière lui l'œil de l'âme aperçoit une création merveilleuse, un ensemble d'harmonies et de beautés d'autant plus parfaites qu'elles se rapprochent de Dieu.

D'où proviennent ces beautés, ces harmonies qu'aucune œuvre de la terre ne saurait égaler ?

Ce sont les pensées magistrales que Dieu répand sur les mondes, ce sont les pensées des hommes qui survivent dans leur forme lorsque cette forme est belle et bonne, ce sont les créations du spirituel que l'homme terrestre essaie d'attirer dans son intelligence pour les reproduire dans ses œuvres.

La pensée, c'est la vie universelle qui circule; c'est elle qui retient les molécules du minéral; qui, renfermée dans le germe, se développe dans la plante, donne son existence à l'animal, à l'homme sa personnalité.

Mais toutes les pensées du monde matériel ne sont pas bonnes ; dans son ignorance et dans son infériorité, l'homme émet des forces mauvaises; plongé dans la matière dont les lois sont limitées, sollicité par son esprit dont le progrès est infini, l'être humain se trouble, tâtonne, hésite ; les forces de l'instinct, qui sont localisées dans son être physique, voilent les vraies destinées de son âme, et son ignorance l'entraîne dans la voie du mal.

La pensée mauvaise se dresse contre la pensée bonne, et la lutte séculaire du bien et du mal se déroule sur le champ de bataille de l'humanité.

Or, les pensées étant des forces, obéissent à des lois, et comme tout est analogique dans la création, de même que les atomes de la substance se groupent suivant des affinités particulières pour constituer les corps, les pensées, atomes du monde spirituel, se groupent pour constituer des formes qui se réalisent par des actes, par des écrits, par des paroles, par des œuvres.

Dans les évocations, les mêmes lois qui régissent les pensées trouvent leur application.

Les esprits qui cherchent à se manifester obéissent à cette attraction des pensées qui est toute la base du monde spirituel.

C'est ce qui explique la difficulté des manifestations sérieuses dans un milieu nombreux ; le courant général des pensées a bien plus de mal à s'établir et à s'équilibrer, tandis que dans un milieu restreint le petit groupe d'individus peut former facilement un tout complet et homogène selon les manifestations que l'on désire, Il faut savoir élever et modifier le cours de ses pensées ; il est certain que la pensée mauvaise n'amènera que des influences mauvaises, la pensée réfractaire l'arrêt du phénomène, les pensées légères, papillonnantes, des communications puériles.

Il faut savoir diriger sa pensée pour recevoir le souffle d'en haut, pour attirer à soi ce qui est bien et beau, et non seulement dans les communications spirites, mais dans la vie journalière.

Oui, nous attirons à nous des pensées analogues à celles qui forment le fond de notre âme, et ce sont ces pensées qui plus tard détermineront notre bonheur futur.

L'homme ne saurait donc juger les autres, c'est pourquoi la justice divine n'est en rien la justice humaine.

La justice humaine juge sur les faits, la justice divine juge sur les causes ; et bien souvent ce n'est pas le bras qui a agi qui est responsable. Quelque part au loin une âme mauvaise, dans le fond d'elle-même a souhaité passionnément, avec ardeur, le mal ; nul ne l'a su, nul acte n'a trahi sa pensée, nul éclair n'a jailli de ses yeux, mais elle a souhaité la mort, et la pensée meurtrière, comme une Furie ailée, s'est envolée par le monde, cherchant à se matérialiser, à trouver l'instrument fatal qui lui donnera la finalité pour laquelle elle a été créée; puis un jour elle rencontre un être ignorant, impulsif, elle s'incarne en lui, se développe dans son cerveau, arme son bras et, de la créature inconsciente, fait un meurtrier.

Le vrai coupable, les hommes ne le connaîtront jamais. Mais Dieu l'a vu, et c'est pourquoi il jugera autrement que les hommes.

Les hommes, eux, qui considèrent les choses par leur côté extérieur et sensible, ne songent point à tout ce monde invisible qui agit autour d'eux, ils ne pensent point à toutes ces forces, bonnes ou mauvaises, que leur volonté fait rayonner et qui fatalement auront leur réalisation.

Hélas, s'il est triste que la moisson du mal doive lever un jour, n'est-il pas consolant de penser que celle du bien portera sûrement des fruits ?

Et tous les hommes ne sont pas méchants, toutes les pensées ne sont pas mauvaises, et celui qui ne peut agir, parce qu'il est petit, parce qu'il est humble, parce qu'il n'a pas le pouvoir matériel, peut penser.

Il peut, par les œuvres de son esprit, préparer la glorieuse éclosion de l'humanité future, semer ces graines généreuses que l'ivraie ne saurait étouffer, ces plantes vivaces qui peuvent vivre, fructifier sur les fentes mêmes du roc.

Que d'êtres ont vécu sans avoir laissé de trace de leur passage dans le livre trompeur de l'histoire ; leurs noms ne brillent pas à côté de ceux des Alexandre et des César ; mais regardez dans le monde spirituel, cherchez-y les œuvres des grands conquérants, leur empire n'a fait que passer, et s'il subsiste encore, c'est que les pensées d'amour, de charité, de dévouement, de tolérance que les humbles, que les ignorés ont semées, y ont fleuri sur leurs ruines.

Non, rien de ce que l'homme a pensé ne s'efface du livre de la vie ; ce qu'il exécute par son corps est limité et devra disparaître un jour, mais ce qu'il conçoit dans son esprit, selon les lois divines, lui survivra éternellement.

N'ayons donc jamais, mes frères que des idées nobles et généreuses ; si nous ne pouvons pas faire le bien autant que nous le désirons, souhaitons-le aux autres du fond de notre cœur ; si nous nous trouvons trop petits pour prendre place dans l'univers, répétons-nous ce mot d'un grand penseur : « Une âme pèse plus qu'un monde dans la balance de l'éternité. »

Et nous sommes tous des âmes, de belles et bonnes âmes ; nous pouvons beaucoup, si nous pensons beaucoup dans le bien, dans la justice, dans l'amour. Et plus nous nous élèverons par nos pensées, plus nous serons assistés par les esprits, et plus nous nous unirons à l'âme des âmes, à Dieu, la source infiniment douce de toutes les pensées.

Comité de la Fédération spirite universelle

SEANCE DU 2 FEVRIER 1896

TENUE AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION

La séance est ouverte à cinq heures, sous la présidence de M. L. de Faget :

Sont présents :

Mmes Dieu, Jouandeaux, Laffineur, MM. Albert, Boyer, Carlier, Chauvel, Duval, Hervy, Lambert, Louis, Lussan, Sohier.

Le président excuse Mmes Gonnet, Holleux, Poulain, empêchées d'assister au comité.

Nomination de deux nouveaux membres en remplacement de MM. Girod et Mongin, dont les démissions sont acceptées.

MM. Simonin et Hervy sont nommés à l'unanimité.

M. Lambert est nommé trésorier-adjoint en remplacement de M. Girod.

Le comité décide que l'anniversaire de la désincarnation d'Allan Kardec, tombant cette année le mardi 31 mars, la cérémonie d'usage se fera le dimanche 29 mars, réunion à 2 heures autour du dolmen du Maître, où des discours seront prononcés.

MM. Chauvel et Duval sont chargés de l'organisation du banquet qui aura lieu le soir.

Le président donne communication de la circulaire qui sera adressée à tous les membres de la Fédération, exposant la situation pécuniaire de la société, et engageant tous les membres retardataires à se mettre en règle à bref délai.

La séance est levée à six heures et demie.

Le Secrétaire,
ALBERT

ASSEMBLEE

du 19 février 1896,

tenue au siège de la Société
55, rue du Château-d'Eau, Paris.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2 sous la présidence de M. P. Sohier.

Prennent place au bureau MM. Duval, Albert, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 février.

Le procès-verbal est adopté.

Lecture de la dernière communication de Mlle J. D. (1)

Le président fait au nom de Mme Sohier la communication suivante qui s'adresse spéciale-

(1) Cette communication est insérée au *Progrès spirite*.

ment aux dames : elle les invite à se réunir tous les mardis à 2 heures, 55, rue du Château-d'Eau, pour faire des ouvrages de dame. Pendant le travail, une causerie leur serait faite ; le but serait d'organiser une vente chaque année au mois d'octobre, à l'instar de ces ventes de charité donnant un élément de vitalité si appréciable dans les sociétés où elles fonctionnent. A ce moment, un appel serait fait à tous nos frères et sœurs de province, et tous les dons en nature ou petits ouvrages qui nous seraient offerts viendraient grossir notre vente ; le produit en serait divisé par moitié, l'une allant à la Fédération pour ses frais généraux, ce qui lui permettrait d'étendre son programme ; l'autre allant alimenter une caisse de secours, dont le président se réserve de demander l'organisation à la prochaine séance du comité.

Après discussion, la première réunion est fixée au mardi 25 courant à 2 heures.

Le trésorier fait connaître qu'il tient, à la disposition de toutes les personnes qui lui en demanderont, des cartes d'invitation au banquet du dimanche 29 mars, jour anniversaire de la désincarnation d'Allan Kardec ; le prix est fixé à 3 fr. 50 comme d'habitude. Il compte sur la bonne volonté de chacun pour en placer le plus possible, afin de donner à cette fête tout l'éclat désirable.

Le président invite les médiums écrivains à prendre place à la table. Mmes Hoileux, Chaplain, M. Carré obtiennent des communications d'un ordre élevé, nous donnant les conseils les plus sages et nous recommandant l'union si nécessaire à la marche ascensionnelle de la Fédération.

La séance est levée à 10 h. 1/2

Le secrétaire.
ALBERT

OUVRAGES

EN VENTE A NOTRE LIBRAIRIE

rue de l'Odéon, 8, à Paris

TROISIÈME LISTE

Les perplexités d'un médium consciencieux (port payé) . . . . . 0 fr. 30

Le Problème du mal, par Auguste Lemaître (port payé) 0 30

(Ces deux brochures viennent d'être éditées par la Société d'études psychiques de Genève.)

Contes merveilleux, par Emile Sigogne (très recommandé) . . . . . 3 »

La Réincarnation : ses preuves morales, scientifiques, philosophiques et directes, par le docteur Pascal . . . 2 »

Le Devoir socialiste, par Serge Fidelis (vient de paraître) 3 50

Cherchons ! réponse aux conférences de M. le professeur Emile Yung sur le spiritisme, par Louis Gardy . . 2 »

La Lumière d'Égypte, ou la science des astres et de l'âme (vient de paraître) 7 50

PAPUS

La science des mages et ses applications théoriques et pratiques . . 0 50

Peut-on envoûter ? . . . . 1 »

Les Arts divinatoires (Graphologie — Chiromancie — Physiognomonie — Influences astrales) . . . . . . 1 »

Le spiritisme 0 20

L'Occultisme 0 20

L'Inde antique, par Alfred Le Dain (vient de paraître). 3 50

La parole en public, par Maurice Ajam (vient de paraître) . . . . . . 2 »

Le Buddhisme, précédé d'un essai sur le Védisme et le Brahmanisme, par G. de Lafont (vient de paraître). . 4 »

Les coups de main pendant la guerre, par Henri Genevois (vient de paraître) . . . . 3 »

Les Enseignements de Gambetta (vient de paraître). 1 25

Petit traité de mélodie et d'harmonie pratique, ou l'art d'apprendre à composer sans maître, par Alfred le Dain (vient de paraître) 2 50

(*A suivre*).

Nous ne pouvons publier aujourd'hui, faute de place, les articles qu'ont bien voulu nous adresser M. B. LECOMTE (*La veillée d'adieu*) et M. A. B., ancien membre du Groupe girondin (Causerie chez Mme Agullana). Ces articles paraîtront dans notre prochain numéro.

Gérant : A. BOYER.

Imprimerie du « Progrès spirite »